



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## Légion d'honneur

Question écrite n° 41157

### Texte de la question

M. Dominique Paillé attire l'attention de M. le ministre délégué aux anciens combattants sur la reconnaissance des anciens combattants de l'armée d'Afrique 1939/1945. Ces derniers se sentent oubliés par rapport aux autres formations de la Seconde Guerre mondiale, notamment dans le manque de reconnaissance des combats sanglants qui se sont déroulés du 19 novembre 1942 au 15 août 1944, ainsi que le débarquement de Provence. Malheureusement, aujourd'hui beaucoup d'entre eux ont disparu, mais les survivants souhaiteraient légitimement un signe de reconnaissance dont la nation ne pourrait sortir que grandie. C'est pourquoi il lui demande si la Légion d'honneur ne pourrait pas être remise aux anciens combattants de l'armée d'Afrique ayant appartenu à des unités de combat.

### Texte de la réponse

Le ministre délégué aux anciens combattants entend préciser aux honorables parlementaires que, dans le cadre des commémorations du 60e anniversaire des débarquements et de la Libération, un grand nombre d'anciens combattants, français et alliés, dont des anciens de l'armée d'Afrique, ont été ou seront honorés, notamment par l'attribution de décorations. Pour rendre hommage aux valeureux combattants de l'armée d'Afrique, le ministre a tenu par ailleurs à se déplacer en Corse, en Tunisie et en Italie, au cimetière français de Monte Mario, près de Rome, où il a présidé une cérémonie rassemblant des anciens combattants marocains et tunisiens et les membres des principales associations françaises concernées. Cet hommage se poursuivra lors des cérémonies commémoratives du débarquement en Provence et, plus particulièrement, lors de la cérémonie internationale qui aura lieu l'après-midi du dimanche 15 août, à bord du porte-avions Charles-de-Gaulle. Les nombreuses cérémonies organisées par les villes que l'armée d'Afrique a largement contribué à libérer, constitueront, quant à elles, autant de marques de reconnaissance due à ces combattants. Parallèlement, la publication, avec l'aval de la mission du 60e anniversaire des débarquements et de la Libération, de nombreux ouvrages mettant à l'honneur les vétérans de cette armée témoignera de la gratitude de la Nation à leur endroit. De nombreuses initiatives s'inscrivent dans cette démarche. Ainsi, à l'occasion du 60e anniversaire du débarquement en Provence, le musée de l'Artillerie et le musée des Troupes de marine présenteront conjointement avec l'association « Provence 44 » une exposition temporaire dont une partie sera consacrée à l'armée d'Afrique ; ils organiseront également un colloque international d'histoire au début du mois d'octobre 2004. Enfin, il convient de signaler que de nombreux établissements d'enseignement ont mené, au cours de cette année scolaire, et poursuivront, l'an prochain, des actions pédagogiques visant à sensibiliser les jeunes aux sacrifices consentis par ceux qui ont permis que la France vive aujourd'hui dans la liberté et la démocratie.

### Données clés

**Auteur :** [M. Dominique Paillé](#)

**Circonscription :** Deux-Sèvres (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 41157

**Rubrique** : Décorations, insignes et emblèmes

**Ministère interrogé** : anciens combattants

**Ministère attributaire** : anciens combattants

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 8 juin 2004, page 4161

**Réponse publiée le** : 13 juillet 2004, page 5314